

Avis officiel No 6/2008

RECUPERATION DE FERRAILLE

La ferraille provenant de l'industrie, de l'artisanat et de l'agriculture qui n'est pas prise en charge lors des ramassages des cassons pourra être éliminée dans notre commune, moyennant le paiement d'une taxe. L'entreprise Sester Transports à Saignelégier mettra à notre disposition une benne de 30 m³ (type container). Le chargement aura lieu sur la place du champ de foire (Bas du Village)

le samedi 17 mai 2008, de 10h00 à 11h00.

La ferraille sera dépourvue de matières telles que : plastique, pneu, bois, verre. La taxe de prise en charge étant proportionnelle au volume, les machines agricoles (ou autres) très encombrantes seront, si possible, préalablement démontées ou découpées par leur propriétaire.

Le ramassage que nous organisons a pour but de rendre service à notre population et de lui éviter des déplacements onéreux pour éliminer cette ferraille.

Nous vous faisons part que l'entreprise Sester à Saignelégier prend en charge à domicile les vieilles voitures hors circulation. Les personnes intéressées sont priées de prendre contact au préalable au 079/210.87.82.



COLLECTE DES APPAREILS ELECTRONIQUES ET ELECTROMENAGERS

La société JOB ECO met à disposition des bennes pour la collecte d'appareils électroniques et électroménagers. Le matériel parvenant chez JOB ECO S.A. au Locle est systématiquement démonté dans leurs ateliers, ce qui garantit la destruction des données pouvant subsister dans les ordinateurs obsolètes qui lui sont confiés.

Ainsi, mis à part les appareils électriques des secteurs de la construction, du jardinage et du bricolage, JOB ECO S.A. reprendra **gratuitement**

**tous les appareils informatiques, bureautiques, électroniques de loisirs et appareils ménagers
(congélateurs à partir de 2 mètres, banques et vitrines de congélation industrielles exclus)**

le samedi 17 mai 2008, de 10h00 à 11h00,

sur la place du champ de foire (Bas du Village).



VOTATION COMMUNALE DU 1^{er} JUIN 2008

Chaque ayant droit aux votes va recevoir son matériel de vote. Le Conseil municipal rappelle que, conformément à l'article 10 du règlement d'organisation communale, une assemblée d'information est organisée. Celle-ci aura lieu :

Le mercredi 14 mai 2008, à 20 heures à la salle polyvalente.

Les objets soumis en votation populaire sont :

- la révision partielle du plan de zones ainsi que les articles du règlement de construction s'y rapportant
- et la modification du règlement communal d'organisation.



PERMIS DE CONSTRUIRE

Pour obtenir de bonnes liaisons de télécommunications, Swisscom a informé plusieurs propriétaires d'immeubles qu'ils pouvaient acquérir des paraboles pour leur liaison satellite.

Le Service de l'aménagement du territoire a prié les autorités communales de rappeler aux intéressés que ce type d'aménagements, s'il peut certainement être autorisé, doit faire l'objet d'une demande de permis de construire ordinaire et est soumis à l'octroi d'une dérogation conformément à l'article 24 LAT (loi fédérale sur l'aménagement du territoire).

La société Swisscom, suite à différentes interventions émanant d'abonnés et de la Commune, a confirmé qu'elle avait pris connaissance de notre demande et qu'elle la traiterait dans les meilleurs délais.



OPERATION COUP DE BALAI

Le Conseil communal a décidé de participer cette année à l'opération Coup de balai mise en place par les sociétés d'élimination des déchets au niveau romand. Cette journée aura lieu

Le samedi 17 mai 2008.

Rendez-vous sur la Place Jean Ruedin à 9h30.

Dans le cadre des travaux qui seront entrepris, le Conseil communal a prévu la remise en état d'un site où une construction illégale avait été aménagée. D'autre part, en fonction de l'intérêt que suscitera cette journée, différents petits travaux de nettoyage à l'intérieur du village seront organisés.

Afin de pouvoir organiser au mieux cette journée, le Conseil communal invite les personnes intéressées à participer à ces travaux à s'annoncer au Secrétariat communal au moyen du bulletin d'inscription ci-dessous jusqu'au 13 mai 2008.

Conseil communal

✂-----

INSCRIPTION A L'OPERATION COUP DE BALAI

NOM :

PRENOM :